

L'ADMINISTRATION

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT—LA RÉMUNÉRATION

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Ce dernier peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a décidé de verser à MM. Lawrence Hanigan et Roy McMurtry des hausses de traitement allant jusqu'à \$38,000 par année? Cette augmentation équivaut au revenu d'une famille de quatre personnes de la classe moyenne. Comment le ministre peut-il concilier cet abus de pouvoir flagrant avec la promesse faite pendant la campagne selon laquelle les nominations à des charges publiques dénoteraient «une nouvelle moralité de la part du gouvernement»?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, comme le député le sait fort bien, la tâche de M. Hanigan sera accrue par rapport à celle de son prédécesseur, à la suite des changements de politique décidés par le ministre des Transports.

Des voix: Oh, oh!

M. Penner: Souriez donc, Joe.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est un bel effort, Joe.

M. Clark (Yellowhead): Je suis heureux de noter combien cette décision remplit d'enthousiasme les députés du parti libéral.

Pour ce qui est du Haut Commissaire canadien en Grande-Bretagne, le gouvernement estime que son traitement doit égaler celui de nos ambassadeurs à Washington et à Paris, contrairement à ce qu'il en était sous le gouvernement libéral.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'AIDE EXTÉRIEURE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, comment le ministre peut-il annuler des programmes et demander au peuple de se serrer la ceinture, quand lui-même, en tant que membre du Cabinet, permet de donner des extravagances de la sorte à des partisans du parti progressiste conservateur, pendant que les Canadiens, tous les jours, en ont de moins en moins pour vivre?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, avec un nouveau gouvernement progressiste conservateur, le grand changement est que, maintenant, les salaires publics sont une affaire publique: ils sont publiés. Dans le passé, avec un gouvernement libéral, les chiffres... la vérité était toujours cachée. Cette ère est finie!

Présentation de rapports de comités

• (1500)

[Traduction]

LA DÉFENSE AÉRIENNE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

LA MISE AU POINT DE LA TECHNOLOGIE

M. Derek Blackburn (Brant): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le Canada et les États-Unis ont convenu lors du sommet de préparer la future coopération entre les deux pays concernant la recherche et le développement technologique, y compris les systèmes de défense à partir de bases spatiales. L'article V du traité sur les missiles antibalistiques déclare ce qui suit:

Chaque partie s'engage à ne pas mettre au point, mettre à l'essai ou déployer de systèmes ou éléments de missiles antibalistiques lancés depuis des bases maritimes, aériennes...

Ou:

... spatiales...

Comment le ministre concilie-t-il ces deux déclarations contradictoires?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le traité porte sur les missiles antibalistiques, dont il n'est pas question dans le système d'alerte du Nord.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

TRANSPORTS

PRÉSENTATION DU 1^{ER} RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley-Hants): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des transports, dans les deux langues officielles.

* * *

[Traduction]

RÉFORME DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

DÉPÔT DU 2^E RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du comité spécial sur la réforme de la Chambre des communes, auquel une réponse globale est exigée en conformité de l'article 69(13) du Règlement.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet des rapports précités.]